

GENRE & ESPACES PUBLICS

**Intégrer les inégalités de genre pour des
espaces publics plus inclusifs**



Table des matières

Contexte	3
A qui est dédié ce document ?.....	3
Degré d’inclusivité et position.....	3
Partie 1 : Lien entre les inégalités de genre et l’espace public.....	4
Du concept de « droit à la ville » de Lefebvre à la perspective de genre.....	4
Des bonnes pratiques pour un espace public inclusif	4
Partie 2 : Des bonnes pratiques pour une démarche participative inclusive	6
Glossaire.....	9
Approche intersectionnelle	9
Budget genré.....	9
Coveillance.....	9
Ecriture inclusive.....	9
Genre/ minorité de genre.....	9
Maninterrupting	9
Non-mixité/ mixité choisie.....	9
Personne cisgenre	9
Références.....	10



ATTRIBUTION-SHAREALIKE 4.0 INTERNATIONAL

Pour en savoir plus sur les droits de licence de ce document, consultez :

<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

Contexte

A qui est dédié ce document ?

Ce document est une ressource proposée par le bureau IDEE 21, qui rassemble des informations destinées aux professionnel-le-s de la participation qui **souhaitent impulser une réflexion sur les questions du genre dans les projets en lien avec l'aménagement d'espaces publics.**

Une première partie de ce document a pour objectif d'éclairer sur le lien qui existe entre les inégalités de genre et l'aménagement d'espaces publics. La participation de tous-tes étant un des moyens d'arriver à des espaces publics plus inclusifs, une liste de bonnes pratiques pour mener des ateliers participatifs sensibles aux inégalités de genre est proposée en deuxième partie du document.

Degré d'inclusivité et position

La perspective genre étant en constante évolution, il semble important de situer le regard et la position portée sur le degré d'inclusivité avant de rentrer dans le vif du sujet. Ainsi, notons que l'intention n'est pas **d'essentialiser les besoins des femmes** en termes d'espaces publics mais bien de mettre en lumière les différentes réalités vécues par **les minorités de genre** afin de comprendre la raison pour laquelle les pratiques de l'aménagement du territoire doivent évoluer dans le sens d'une meilleure inclusivité.

La perspective genre permet d'identifier les inégalités induites par la planification territoriale et ainsi permettre de mettre en place des mesures pour atteindre une égalité des chances pour **toutes les identités de genre et sexuelles**. Le genre fait référence à des rôles sociaux connotés « féminins » ou « masculins ». Observer ces rôles comme étant construits permet de repositionner son regard sur les minorités de genre. De cette façon, la perspective genre intègre également une réflexion sur toutes les personnes ne se retrouvant pas dans cette vision binaire. Cependant, les documents auxquels cet écrit fait référence n'intègrent pas le « x », lettre qui visibilise les personnes non-binaires et agenres. Le guide de l'ICPC (2024) explique que le « x » fait partie des formes inclusives les plus visibles. A ce titre, il peut être pertinent de l'éviter dans des contextes où les parties-prenantes ne seraient pas sensibilisées à la question. La plupart des documents produits sur les questions de genre et d'espaces publics n'intègrent pas la réalité des personnes non binaires ou agenre et proposent une focale centrée sur les personnes genrées au féminin. C'est pourquoi, lorsque le présent document fait référence aux femmes, il ne s'agit pas d'une intention d'ignorer les réalités des autres minorités de genre, mais bien de souligner que celles-ci n'ont pas été intégrées dans les travaux et ressources consultées, et qu'un important travail reste à faire. Pour ces raisons, **ce document est rédigé en écriture inclusive binaire et fait recours au point médian.**

Par ailleurs, la perspective genre est ici comprise **dans une approche intersectionnelle**. Elle vise à intégrer d'autres facteurs de discrimination tels que l'origine ou le niveau socio-économique. En effet, il apparaissait contre-productif d'imaginer une nouvelle réflexion sur l'aménagement du territoire inclusive sans penser l'imbrication de ces multiples facteurs.

Partie 1 : Lien entre les inégalités de genre et l'espace public

Du concept de « droit à la ville » de Lefebvre à la perspective de genre

L'imaginaire autour de l'espace public vient du grec antique *agora* qui représente le lieu idéal de l'exercice de la démocratie. En effet, présenté comme ouvert et accessible à tous, l'espace public incarne le lieu des débats publics entre citoyens. Depuis le *demos* antique, les frontières de la citoyenneté se sont fort heureusement élargies, cependant néanmoins l'espace public persiste à être utilisé de manière inégale. Le concept de « droit à la ville » de Lefebvre (1968) permet d'observer les droits citoyens sous un nouvel angle : celui d'un espace public qui serait un lieu de « négociations relevant de rapports sociaux asymétriques entre groupes/classes dominants et groupes/classes dominés » (Luxembourg et Noûs, 2021, p.17).

A partir de cette définition, il a été possible de développer une grille de lecture des usages des espaces publics selon leurs usager·ère·s. Ainsi, le concept de Lefebvre (1968) du « droit à la ville » sous une perspective de genre devient la capacité à « faire valoir son point de vue et ses besoins concernant le cadre urbain, la qualité des transports, la gestion urbaine ». « Circuler librement, c'est pouvoir être dehors, en toute sécurité, partout dans la ville, de jour comme de nuit, pour se promener ou pour des raisons utilitaires » (Mairie de Paris, 2016, p.13).

En effet, plusieurs études « soulignent la persistance du caractère masculin et hétéronormatif de l'espace urbain » (Weaber et al., 2023, p.4). Les normes de rapport de genre se matérialisent dans l'espace urbain et conditionnent les relations sociales. Pour ne citer que quelques exemples, **le harcèlement de rue, le sentiment d'insécurité, la présence d'images stéréotypées, la division sexuée du travail** sont des sujets qui ne sont pas pleinement intégrés la conception d'un projet urbain, alors même qu'ils impactent le quotidien d'une grande partie de la population.

La perspective genre intégrée dans la conception des espaces publics permet ainsi non seulement d'atteindre **une meilleure durabilité sociale mais aussi d'assurer d'une qualité de la planification pour tous·tes**.

Des bonnes pratiques pour un espace public inclusif

Des documents et grilles d'analyses recensent les besoins et les méthodes pour la conception d'espaces publics inclusifs. L'association Suisses Lares a publié, en 2021, une ressource identifiant la **sécurité** et le **travail du care** comme des thèmes transversaux à une planification sensible au genre. Une grande place est accordée à la qualité des espaces publics avec des arguments touchant à l'impact sur la sécurité et la possibilité d'exercer différents rôles sociaux. Parmi les facteurs clés, nous soulignons :

- La **ville des courtes distances**, présentée comme étant « essentielle à l'adéquation entre le travail familial et professionnel » (LARES, 2021, p.8).
- Des **espaces extérieurs conçus comme des espaces de rencontre**, afin de favoriser la sécurité et de faciliter le travail du *care*.
- La multimodalité de l'offre de déplacement, en vue de favoriser l'égalité des chances en matière de transport et ainsi permettre d'exercer différents rôles sociaux

La Ville de Paris a également publié une série de 3 guides qui concernent directement les questions de genre et d'espaces publics. Ces ressources proposent un outil de diagnostic basé sur 5 enjeux centraux pour une planification inclusive : « **circuler** », « **occuper l'espace** », « **être présente et visibles** », « **se sentir en sécurité** » et finalement « **participer** ». Les guides proposent, pour chaque thème, une liste de quelques pistes d'actions à mettre en place et des questions à se poser pour s'assurer de l'inclusivité des espaces publics. Les paragraphes suivants proposent un court résumé des points d'attentions à retenir dans l'aménagement d'un espace public pour les 4 premiers thèmes. L'outil « participer » est quant à lui développé en profondeur dans la deuxième partie du document.

Circuler

- Assurer un **accès** pour les poussettes, caddies, fauteuils roulants, etc.
- Favoriser la circulation **à pied**

- Privilégier une **signalétique** claire, visible, inclusive et compréhensible
- Intégrer **les trajets autres** que le classique domicile-travail (cf. glossaire : *care*)
- Assurer de la **visibilité**, de **l'éclairage**, un espace ouvert et de la **propreté** dans les zones d'attente
- Proposer des **animations et éclairages** pour lutter contre le sentiment d'insécurité la nuit

Occuper l'espace : flâner, faire du sport

- S'assurer **d'un budget également partagé** selon les usager·ères des infrastructures (cf. glossaire : budget genré)
- Favoriser les sports et loisirs qui permettent **un public mixte**
- S'assurer de la **disponibilité des assises**, essentiel pour les personnes responsables du *care*
- S'assurer d'avoir des **toilettes** accessibles
- Favoriser une **végétalisation** qui permet de garder les espaces ouverts pour préserver une certaine visibilité et lutter contre le sentiment d'insécurité
- Multiplier les **lieux de rencontre**

Être présentes et visibles

- Favoriser une **visibilité symbolique** des minorités de genre (ex : par une nomenclature de la ville paritaire, des expositions de personnes qui ont marquées l'histoire, etc.)
- Favoriser un **langage épïcène et non-sexiste**, et appliquer les mêmes principes à la sélection des images et visuels qui illustrent ces messages
- Mettre en place **des campagnes contre le harcèlement** sexiste et sexuel

Se sentir en sécurité

- Éviter les **zones sombres, abandonnées, non occupées** (rue « coupe-gorge » ou « niche »)
- Favoriser la **visibilité, perméabilité** des espaces et un **recours possible** à une aide extérieur
- Favoriser un usage permanent de l'espace public pour créer une forme de **régulation sociale** (cf. *coveillance* dans le glossaire) de jour comme de nuit
- S'assurer que les **agents publics** soient sensibilisés aux questions de violences faites aux femmes
- S'assurer de la **qualité de l'éclairage**

Partie 2 : Des bonnes pratiques pour une démarche participative inclusive

Intégrer les besoins des usager·ère·s dans la conception de l'aménagement du territoire est un moyen d'améliorer son inclusivité. Il est néanmoins nécessaire de s'assurer qu'on soit doté de bonnes pratiques pour réaliser une démarche participative adaptée à l'expression des besoins de tous·tes.

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC) a publié en 2024 un « Guide de la participation en faveur de l'égalité de genre. Enjeux, discussions et recommandation ». Les enjeux sont discutés sous formes de fiches recensant des bonnes pratiques à adopter (ICPC, 2024). Ces fiches proposent des mesures pour répondre aux enjeux qui exacerbent les inégalités dans les démarches participatives. Nous proposons ici de présenter cinq enjeux.

Répartition du temps de parole

Lorsque la participation se fait avec un groupe mixte, **le temps de parole** peut se voir accaparé par les hommes cisgenre issus d'une classe sociale privilégiée. Cela peut être une conséquence du format utilisé. En effet, l'on constate que certains profils de participant·e·s sont plus ou moins à l'aise dans la prise de parole en public et l'expression des idées personnelles à l'oral, et que la qualité de leur participation dépend fortement des méthodologies participatives déployées.

Les solutions pour remédier à cela proposées par l'ICPC (fiche 1) sont les suivantes :

- **Sensibiliser** tous·tes les participant·e·s à cet enjeu
- **Imposer** des quotas/ limiter la durée des interventions
- **Laisser du temps** pour « infuser les questions »
- **Soutenir la prise de parole** par des regards ou une gestuelle qui invitent à patienter la personne qui souhaite couper la parole
- **Varié les méthodes** avec une possibilité d'expression à l'écrit
- **Articuler les moments** moins exposés avec les prises de paroles publiques
- Adopter une **approche intersectionnelle** pour éviter d'autres types de discrimination

Le lieu, la date et l'heure

Un autre enjeu de la participation est celui du lieu ainsi que le jour et l'heure choisi pour réaliser un atelier. En effet, certains lieux sont perçus comme trop institutionnels/ formels et risquent de reproduire une forme de violence symbolique. De plus, certains créneaux horaires et jours de la semaine ne permettent pas à une personne ayant des enfants à charge de participer.

Les solutions proposées par l'ICPC (fiche 2) sont de :

- **Eviter** les lieux perçus comme inaccessibles car trop institutionnels/ formels
- **Favoriser** les espaces fréquentés par les femmes et minorités de genre
- **Penser à la disposition de la salle** : une disposition en plénière exacerbe les inégalités relatives aux ressentis de légitimité (on préférera par exemple des petits groupes de 5-7 personnes)
- **Considérer différentes plages horaires** en s'ajustant aux contraintes des personnes concernées. Par exemple : le mercredi après-midi avec une garderie, le matin pendant les horaires d'école, ou la pause de midi pour les personnes actives
- **Indemniser** pour favoriser la participation des femmes

Inégalités de genre vécues par la facilitatrice

L'animatrice est également confrontée à des inégalités de genre lors de la facilitation des ateliers.

Afin d'éviter ces situations, l'ICPC (fiche 3) propose différentes stratégies :

- **L'animateur « allié »** : l'animateur peut soutenir l'animatrice en rappelant que c'est vers elle qu'il faut s'adresser.
- **L'animateur « sauveur »** : il peut dénoncer un comportement sexiste envers l'animatrice ou entre les participant·es, mais cela peut également être jugé d'intrusif et maladroit
- **L'animation en binôme femme/homme** : s'allier pour une meilleure inclusion
- **Lors de la préparation de l'animation** : définir lorsqu'il faut intervenir pour éviter des situations inconfortables, par exemple en donnant son aval à un animateur pour qu'il intervienne en cas de violence sexiste

Portage politique des dispositifs en mixité choisie

L'une des solutions permettant de pallier aux écueils détaillés ci-dessus est la mise en place de dispositifs en mixité choisie. Cela permet en effet de réduire l'inégalité de temps de parole et d'adapter les ateliers selon les besoins en termes d'horaires et de sujets à aborder avec le public concerné. Cependant, défendre ce type de dispositif peut s'avérer difficile au niveau politique.

Pour pallier cet enjeu, l'ICPC (fiche 4) propose les stratégies suivantes :

- Proposer **une articulation des temps de mixité choisie** dans des dispositifs plus larges et les justifier comme étant complémentaires
- Prendre conscience des **espaces pré-existants** : la mixité choisie n'est pas toujours intentionnelle mais souvent liée aux modalités (lieux, horaires, modes de garde...), les appréhensions stéréotypées sur les sujets de concertation peuvent également avoir un impact sur le type de profil du public intéressé
- Penser en amont aux enjeux du portage politique en **fournissant aux collectivités et élu·e·s un argumentaire** construit pour défendre ce choix
- En cas de besoin, **adopter un vocabulaire de contournement** : « atelier à destination de femmes et des minorités de genre » ou « focus group » au lieu d'atelier en mixité choisie

Langage et communication inclusive

L'inclusivité se fait aussi à travers les mots employés et les images utilisées pour la communication autour et lors de la démarche participative.

Voici quelques conseils de l'ICPC (fiche 5) :

- **Employer des formes inclusives plus visibles** : point médian « · » et « x » pour visibiliser les personnes non-binaires et agenres
- **Intégrer des formes inclusives plus discrètes** : termes épiciques, anglicismes, latinismes et abréviations (« managers », « alter egos », « pros ») ou encore mots englobants, noms de fonctions ou métaphores (« les personnes », « la direction », « les voix »)
- **Éviter les couleurs douces et roses** pour les femmes, sombres et bleues pour les hommes
- Ne pas systématiquement **représenter les femmes dans des activités maternantes** et les hommes dans les activités des directions etc.
- Attention aux types de vêtement (≠ H pratiques vs F dénudées)
- Attention attitudes représentée (≠ H position assurées et F lascives)
- Attention à la place sur l'image (≠ H premier plan et F au second)
- Attention à l'environnement (≠ H à l'extérieur et F sphère domestique)

Première série d'exemples

- Ce qui les distingue :**
- L'activité exercée : rôle des participantes.
 - L'attitude des personnes : posture des participantes.
 - Les interactions entre les personnes.



- Les +**
- La représentation d'un binôme d'animateur·rice.
 - L'emploi de formules épiciques "la population".
- Les -**
- Le manque de représentativité.
 - Le rôle de la participante : prise de note, non impliquée dans les échanges (orientation du visage).



- Les +**
- L'emploi de formules épiciques "ensemble".
 - La représentativité et le choix d'une posture commune pour l'ensemble des personnages (contributions).

Deuxième série d'exemples

- Ce qui les distingue :**
- L'activité exercée : tribune/animation.



- Les +**
- La représentativité de l'assistance.
 - L'usage de formules englobantes " venez dialoguer".
- Les -**
- Le manque de représentativité de la tribune/de l'animation.



- Les +**
- La représentativité de l'assistance.
 - La parité de la tribune/animation.
 - L'usage de formules englobantes " venez dialoguer".

Exemples de communication présentés dans le « Guide de la participation en faveur de l'égalité de genre. Enjeux, discussions et recommandation » (l'ICPC, 2024)

Glossaire

Approche intersectionnelle

L'intersectionnalité est en sociologie une notion qui permet de désigner des personnes qui subissent simultanément plusieurs formes de discriminations. Avant une réflexion intégrant une approche intersectionnelle, le mouvement féministe prenait en compte uniquement le vécu de femmes blanche et de classe sociale aisée. Cette approche met en avant l'importance de ne pas reproduire d'autres types d'oppressions en ne prenant en compte que l'une d'entre elles.

Budget genré

Outil qui permet d'analyser l'utilisation de l'argent public dans les infrastructures genrées urbaines. Cela permet non seulement de prouver avec des chiffres qu'il existe des inégalités de ressources utilisées au service des hommes mais aussi de pouvoir identifier les points d'amélioration pour arriver à une ville plus égalitaire.

Care

Ce concept permet de visibiliser la division sexuelle dans le monde du travail rémunéré. Il apporte un regard critique sur la valorisation du travail productif vis-à-vis du travail qualifié de reproductif.

« L'assignation des femmes à la sphère de la reproduction et des hommes à la sphère de la production est à la base de la division sexuelle du travail et pose centralement la question des rapports sociaux de sexe » (Hirata, 2021, p.67).

Coveillance

« Être attentif aux besoins de l'autre. Il s'agit moins d'un concept que d'un état d'esprit. C'est « faire à plusieurs » ce qu'on ne peut faire seul, dans une dynamique de lien social, agir ensemble avec les parents, les amis » (Mairie de Paris, 2016, p.75).

Ecriture inclusive

- Épicène : mots qui restent identiques au féminin et au masculin (ex : population, personne, magnifique, etc)

¹ <https://moisdugenre.univ-angers.fr/2022/02/24/non-mixite-mixite-choisie/> [Université de Angers, consulté le 31.10.2024]

- Iels/ ceux : néologismes
- « x » : inclut les personnes non binaire
- « · » : point médian qui permet d'ajouter des particules de genre à la fin d'un mot

Genre/ minorité de genre

En sociologie, le genre est une notion présentée comme étant en constante évolution avec une dimension identitaire, historique, politique, sociale, culturelle et symbolique des identités sexuées. Il fait référence à des rôles sociaux connotés « masculin » ou « féminin » et permet de questionner cette vision binaire des identités sexuées.

Le terme minorité de genre inclut tou·x·tes les personnes dont l'identité de genre diffère de celle de la majorité, considérés comme la norme. Ce terme désigne plus couramment les personnes trans, les non-binaire et les personnes intersexes.

Maninterrupting

« Désigne la tendance des hommes à couper la parole aux femmes dans les réunions ou les débats, ou à s'appropriier les idées qu'elles viennent d'exposer comme si elles étaient les leurs » (ICPC, 2024, P.12)

Non-mixité/ mixité choisie¹

La non-mixité consiste à réserver un espace à **une catégorie** de personnes se considérant comme opprimées ou discriminées. La mixité choisie consiste à réserver un espace à des personnes appartenant à **une ou plusieurs minorités opprimées** et discriminées en excluant la participation de personnes appartenant aux groupes pouvant être oppressifs et discriminants (ex : réservé aux femmes et minorités de genre mais sans hommes cisgenres). Ces espaces permettent une perspective plus intersectionnelle et inclusive.

Personne cisgenre

Personne dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance (valable pour les femmes et les hommes).

Références

Hirata, H. (2021). Travail productif, travail de care. *Actuel Marx*, 70, 62-76.

ICPC. 2024. Guide de la participation en faveur de l'égalité de genre. Enjeux, discussions, trucs et astuces.

Luxembourg, C. & Noûs, C. (2021). Les espaces publics sont-ils neutres ? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux. *Dynamiques régionales*, 12, 12-40.

Mairie de Paris. 2016. Guide référentiel. Genre et espace public. *Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire*. Paris Octobre.

Ville de Paris. 2021. Guide référentiel 2. Genre et espace public. *Des exemples et des expérimentations, pour une approche genrée des politiques urbaines*.

Waeber, O., Cattacin, S., Gamba, F. et al.,(2023), *Urbanisme sensible aux différences de genre. Recommandations à l'attention des acteurs/trices de l'urbanisme à Genève*, Genève : Université de Genève (SocioBrief n°8).

Réalise L'intelligence Collective



Rue Sébeillon 9a
1004 Lausanne
+41 21 312 19 17
info@idée21.ch
idee21.ch